

Singulier / Pluriel

Un programme de 6 courts métrages
sur le vivre ensemble

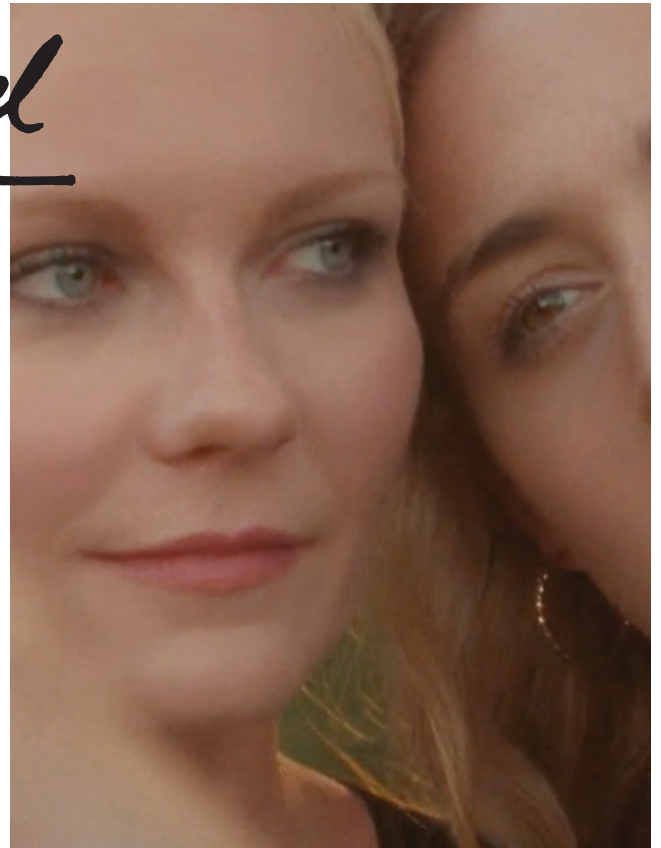
JOURNÉE D'APPEL DE BASILE DOGANIS — TOURNÉE DE CYNTHIA CALVI ET TOM CREBASSA — ASPIRATIONAL DE MATTHEW FROST
LA CONVENTION DE GENEVE DE BENOIT MARTIN — TRAVERSEES D'ANTOINE DANIS — VIVRE AVEC MEME SI C'EST DUR DE PAULINE PINSON, MAGALI LE HUCHE ET MARION PUECH

Singulier / Pluriel

6 COURTS MÉTRAGES SUR LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE

Dans une période historique mouvementée, où les notions d'identité et d'appartenance sont si fréquemment convoquées et même instrumentalisées, le rapport entre l'individu et le groupe et/ou la société – le singulier et le pluriel – représente un champ d'explorations thématiques et formelles particulièrement fructueuses pour le cinéma.

Filmer un groupe constitué ou des personnages aux trajectoires parallèles, s'interroger sur les différences et les nouveaux comportements sociaux, cerner ce qui inclut ou exclut : le court métrage propose une multitude de regards pour tenter d'esquisser ce que peut être aujourd'hui le fait de se sentir citoyen au sein de cette République en mutations et la façon d'y vivre avec ses semblables, ou à côté d'eux



Aspirational de Matthew Frost

LES UNS AVEC OU CONTRE LES AUTRES ?

Lorsqu'on se confronte à l'altérité, au sein d'un groupe familial ou au contraire étranger, l'évolution des rapports humains prend des modalités différentes, souvent contrastées. Aux réflexes de solidarité répondent parfois de franches oppositions.

Mélanger des représentants d'une même classe d'âge sans distinction de milieux ou d'origines était l'un des objectifs du service national, aujourd'hui disparu et partiellement remplacé par une courte session mettant en avant les notions républicaines de défense et de citoyenneté, qui donne son titre au film d'ouverture du programme *Singulier / Pluriel : Journée d'appel*. Les jeunes gens ainsi convoqués, dorénavant à la fois des filles et des garçons, viennent de zones géographiques et de classes sociales éloignées, faisant se côtoyer durant quelques heures toutes leurs différences. L'enjeu est de faire émerger l'idée consciente d'appartenir à un même ensemble, en l'occurrence la République française, ce sentiment étant censé transcender les divergences et unir les potentiels contraires. Dans la pratique, l'heure est dans le film plutôt aux moqueries, aux accrochages ou éventuel-

lement à une séduction appuyée (voir l'attitude de Lamine envers Julie, la jeune aveugle). La parole y est reine, comme si l'important était paradoxalement de se faire remarquer plutôt que de se fondre dans le groupe. C'est à qui aura le dernier mot au fil de joutes verbales interminables, le dialogue guidant la narration comme c'est souvent le cas lorsque des jeunes des présumés «quartiers» sont mis en scène à l'écran.

C'est la même primauté du verbe et de la «tchatche» comme outil possible d'affrontement et de défiance qui marque La convention de Genève, où deux bandes sont en passe de s'affronter *manu militari*. La raison, comme on le découvre, est dérisoire, à savoir une dette modeste prenant une dimension excessive dès lors qu'elle concerne non plus seulement celui qui l'a contractée et son débiteur, mais toute la communauté des lycéens qui les entourent, prenant parti pour l'un ou pour l'autre. La valeur métaphorique, universelle et atemporelle, du schéma trouve une traduction spatiale dans le film, les forces en présence se faisant face de chaque côté d'une rue, avant que cet ordonnancement n'explode à la faveur de la tentative de fuite du coupable présumé. On notera que le titre du film vient d'une réflexion de l'un des jeunes gens impliqués, employé en réalité de façon abusive de sa part, puisqu'il désigne en fait un accord concernant le traitement des prisonniers de guerre, motif historique dont l'argument du film s'affirme donc finalement très distant.

Coexister est plutôt la manière d'évoluer des patineurs de Traversées, dont les trajectoires sur la glace doivent tenir compte de celles de leurs voisins, même si certains semblent ne guère s'en préoccuper. Cependant, des gestes peuvent lier soudain, un instant, des inconnus, telle une main tendue pour aider un plus faible à se relever après une chute... Le lieu filmé n'est ainsi pas seulement une scène de spectacle improvisée (voir le dernier plan du film), où l'on peut observer l'autre et se comparer à lui sur la base d'un art maîtrisé ou non, en admirant ou en se moquant.

Loin de la ville, l'environnement rural de Tournée semble avant tout marqué par la force de la solidarité immédiate : on se soucie de l'autre, on lui donne sans hésiter de son temps et de son attention. La notion de communauté conserve alors toute sa valeur, sur un territoire réduit au voisinage immédiat, et non plus à l'échelle de la nation.



Journée d'appel de Basile Doganis

CHANGER SON REGARD, OU L'HUMOUR COMME ULTIME BIEN COMMUN

Pour vivre au sein d'une communauté, il convient de remettre en cause les idées reçues, savoir faire un pas vers autrui et le rire constitue souvent à cet égard un outil de médiation idéal.

Dans Journée d'appel, les préjugés évoluent, ceux des «jeunes des quartiers» entre eux et, dans le même temps, ceux qu'ils cultivent vis-à-vis du monde qui les entoure et de ceux qui ne font pas partie de leur environnement et représentent d'autres univers et d'autres façons de penser. Exemple parmi d'autres, le sergent français d'origine africaine, initialement pris à partie comme «traître» présumé, choisit de dévoiler la réalité de son métier, confronté au feu sur le front malien, pour changer le regard du jeune Kabo qui l'interpellait vertement. De même, Momo, le paria du quartier, moqué et isolé, gagne l'estime de Chris, ce «caïd» à qui il doit bien malgré lui rendre service, ce qui prouve à quel point il est indispensable de connaître réellement quelqu'un avant de se permettre de le juger de façon réductrice et injuste...

Autre changement, le renoncement à la violence et la quête d'une solution pacifique

à un problème constituant, non sans une note d'humour, l'un des enseignements de La convention de Genève. La voie d'une certaine solidarité y est finalement empruntée, même par ceux qui y rechignent, dans l'objectif de se cotiser pour rembourser une partie de la dette qui se trouve au centre de l'intrigue. La somme récoltée se révélant insuffisante, on passe ensuite à l'option d'un travail partagé, la vente de pains au chocolat aux élèves du lycée. Des médiations apaisées valent mieux que le déchaînement des passions et des rancœurs. C'est le cœur de la civilisation et les éléments féminins sont ici comme souvent à l'origine de la paix conclue...

Sur un registre également imprégné d'humour, la transformation de certaines infortunes individuelles, dans Vivre avec même si c'est dur, est lié à des changements de regards, y compris de la part des «victimes» sur elles-mêmes. Une nouvelle vie est alors possible pour elles, en faisant justement d'un inconvénient un atout.



La convention de Genève de Benoit Martin

L'APPORT DU RÉEL

Le documentaire, la fiction et même l'animation empruntent à la réalité concrète pour donner des visions singulières, multiples et parfois complémentaires, du monde.

Le projet d'Antoine Danis dans Traversées est de filmer une patinoire publique comme un miroir de l'organisation sociale globale, où des individus se croisent, se toisent, se jugent, se séduisent ou entrent en concurrence. De tous âges, conditions ou origines, les patineurs sont saisis par la caméra, le montage et le travail ultérieur d'une bande sonore soignée donnant à la matière documentaire le cachet d'un geste artistique valant métaphore du spectacle du monde en marche.

La méthode employée par les étudiants ayant réalisé Tournée s'appuie également sur un matériau documentaire, à savoir les témoignages de facteurs de zones rurales et certains des administrés qu'ils desservent au quotidien. La traduction animée des propos recueillis est à son tour complétée d'un travail sur le son évoquant la tonalité d'un reportage en prises de vues réelles, inscrivant ainsi le film dans une immédiate contemporanéité.

Vivre avec même si c'est dur joue à son tour avec la notion de documentaire animé en détournant cette démarche spécifique et en inventant de toutes pièces des histoires autour d'individus présentant une originalité physique ou comportementale, à la manière d'une émission télévisée s'appuyant sur des témoignages d'anonymes.

Un certain jeu avec le réel s'exprime aussi dans Aspirational, où la comédienne Kirsten Dunst joue son propre rôle, attendant un taxi devant chez elle et voyant deux jeunes filles en voiture s'arrêter en la reconnaissant, ce qui pourrait évidemment se passer dans sa vie privée et qui est ici complètement mis en scène, passé au prisme d'une fiction incisive et caustique.

L'image de soi est un enjeu constant, d'un bout à l'autre du programme, où il s'agit de se mettre en scène, de montrer un savoir-faire ou une maîtrise, de bluffer parfois ou encore de gommer une différence susceptible de «couper» du groupe, tout en cherchant à y occuper une place de choix en se valorisant au maximum.

ULTRA-MODERNE SOLITUDE

À l'époque de la communication instantanée et mondialisée, avant tout traduite par le règne incontesté des réseaux sociaux, le sentiment de solitude n'a pourtant jamais été aussi intensément répandu et ressenti...

Si les protagonistes du folklorique bestiaire de Vivre avec même si c'est dur tentent de s'accommoder de leurs particularités physiques ou mentales, ils ont du mal à s'extirper de la solitude qui les guette insensiblement (voir l'ours Hubert s'éloignant de ses pairs par la faute de troubles obsessionnels compulsifs indécents). La question de la différence, sinon du handicap au sein même de nos sociétés est ainsi implicitement posée, sur une tonalité ludique et même délibérément potache.

L'isolement emblématique des civilisations contemporaines, du moins en Occident, s'affirme d'abord en milieu urbain, mais aussi dans les campagnes, ce que dessine au bout du compte Tournée, dans lequel les facteurs portent davantage que des lettres et des colis dans les hameaux situés à l'écart des routes et/ou chez les personnes âgées, mais tissent de véritables liens humains, par le verbe et l'aide à la personne.

Le sentiment de se sentir seul au monde, ou presque, n'est pas l'apanage de l'âge avancé et, de façon inconsciente, les jeunes gens obsédés par leur image, leur réputation et leur présence sur les réseaux sociaux, en omettent de vivre, ainsi que l'illustre Aspirational, où la rencontre d'une star planétaire dans une rue de Beverly Hills déclenche un sommet d'hypertrophie égocentrique, ce que traduit le geste automatique du selfie, destiné à attirer l'attention sur soi, via les « likes » et les « tags » escomptés. Les deux « meilleures amies », d'ailleurs, se prennent elles-mêmes en photo en compagnie Kirsten Dunst, affirmant n'avoir aucune confiance en l'autre !

Pour la jeunesse, il est toujours difficile d'exister en soi et sans appartenir à un groupe, comme semblent l'attester les liens des jeunes banlieusards de Journée d'appel, qui composent une bande uniquement régie par la cooptation (et d'où le malheureux Momo est exclu sans condition) et fonctionnant sur la base de rites imposés. Un schéma semblable court en filigrane de La convention de Genève, dans lequel on choisit son camp une fois pour toutes, sans possibilité d'exprimer une voix divergente de celle d'un leader présumé. Il est décidément bien difficile d'être soi, avec sa propre voix,

tout en acceptant consciemment d'être partie prenante de quelque chose de plus grand, qui dépasse chacun et suppose de sa part des droits et des devoirs.

Christophe Chauville



Vivre avec même si c'est dur de Magali Le Huche, Pauline Pinson et Marion Puech

GLOSSAIRE

Pour aider à la préparation des débats qui pourront suivre la projection, nous vous proposons un glossaire extrait du « Kit pédagogique de formation Valeurs de la République et laïcité du CGET » (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).

CIVILITÉ

De même racine que « civisme », la civilité désigne « *l'observation des convenances en usage chez les gens qui vivent en société ; politesse, courtoisie* » (Larousse). Synonyme de « savoir-vivre », la civilité est une façon de manifester son respect de l'autre. Appartenant au registre de langue soutenue, ce terme est beaucoup moins usité que son contraire, « incivilité », qui désigne les comportements témoignant d'un manque de considération envers ses semblables (attitude agressive, nuisances sonores, dégradation de l'espace public...).

CIVISME

Dérivé du latin *civis* (« citoyen »), le civisme est une « *attitude d'attachement à la communauté nationale et à ses institutions et de participation régulière à ses activités, notamment par l'exercice du droit de vote* » (Larousse). Le civisme suppose la reconnaissance par le citoyen de ses droits et de ses devoirs envers la collectivité. Il peut même aller jusqu'à la « *priorité donnée par le citoyen aux intérêts de la nation sur ses intérêts particuliers* » (ibid.). Ce terme tend à être supplanté par celui de citoyenneté, de plus en plus entendu comme l'exercice de ses droits et devoirs de citoyen et non plus comme la simple condition de citoyen.

DISCRIMINATION

En droit français, une discrimination est une situation dans laquelle, sur le fondement d'un critère interdit, « *une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable* » (loi du 27 mai 2008, art. 1^{er}). En d'autres termes, c'est

une rupture d'égalité de traitement fondée sur l'un des vingt et un critères aujourd'hui reconnus par la loi¹ [...].

La discrimination est un délit passible de sanctions allant jusqu'à 75 000 € d'amende et 5 ans de prison si elle est commise dans un lieu accueillant du public ou aux fins d'en interdire l'accès (Code pénal, 225-1-1). La définition juridique de la discrimination, complexe, est mal connue du grand public. Par un glissement sémantique, ce terme tend à désigner toute forme d'injustice.

ÉGALITÉ

L'égalité est la qualité de ce qui est égal, c'est-à-dire de même valeur, de même importance. Sur le plan politique, on distingue plusieurs formes d'égalité : l'égalité formelle (égalité des droits), l'égalité réelle (égalité effective), l'égalité de traitement (non-discrimination) ou encore l'égalité des chances (équité). L'égalité ne signifie pas que tous les individus doivent se ressembler mais qu'ils puissent jouir des mêmes droits et de la même possibilité de s'épanouir [...].

FRATERNITÉ

« Fraternité » a pour racine *frater*, qui désignait en latin tout membre de l'espèce humaine. En ce sens, la fraternité est le « *lien de solidarité qui devrait unir tous les membres de la famille humaine* » (Larousse). Comme l'indique l'emploi du conditionnel, il s'agit d'un idéal que l'on retrouve dans différents courants religieux (christianisme, œcuménisme...), philosophiques (universalisme) ou politiques (internationalisme). La fraternité suppose le respect, voire l'amour de ses semblables. Forgé pendant la Révolution française, le triptyque « liberté, égalité, fraternité » apparaît pour la première fois dans la Constitution de 1848. Tombé en désuétude, le terme de fraternité a disparu du discours politique, remplacé par les expressions « cohésion sociale » et « vivre ensemble » [...].

¹ Âge, origine, patronyme, sexe, identité ou orientation sexuelle, apparence physique, caractéristiques génétiques, situation de famille, grossesse, handicap, état de santé, lieu de résidence, mœurs, opinions politiques, activité syndicale, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion, une ethnie, race ou une nation, précarité sociale.

LAÏCITÉ

La laïcité est un système politico-juridique qui instaure une séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux. Elle garantit à la fois la neutralité de l'État et sa non-ingérence dans les affaires religieuses. Pour autant, elle n'interdit pas les relations entre les pouvoirs publics et les autorités religieuses. La loi de 1905 proclame que « *la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte* » (art. 2) mais cela ne signifie pas qu'elle les ignore. Au contraire, elle « *assure la liberté de conscience* » et « *garantit le libre exercice des cultes* » (art.1^{er}) en finançant des aumôneries dans les établissements fermés (casernes, hôpitaux, internats, prisons).

LIBERTÉ

Selon l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.* » Ainsi, en France, la liberté d'expression ne permet pas de tout dire, certains propos étant interdits². Si l'État fixe les limites dans lesquelles peut s'exercer la liberté, il ne saurait se montrer trop restrictif, sauf à devenir antidémocratique. La liberté est étroitement liée à l'égalité, « *puisque'il n'y a pas de liberté pour l'homme sans égalité de droits* » (Jean Jaurès). Elle n'est pas non plus sans rapport avec la laïcité. En effet, la loi de 1905 vise avant tout à garantir la liberté de conscience et de culte. Elle s'inscrit dans le sillage d'autres lois sur les libertés publiques adoptées à la même époque³.

ORDRE PUBLIC

Bien qu'il s'agisse d'un concept fondamental du droit français, l'ordre public n'est défini dans aucun texte, peut-être parce qu'« *il s'agit d'une notion que tout le monde comprend sans avoir besoin d'en donner une définition précise*⁴ ». L'ordre public est l'état social où règnent la paix, la tranquillité et la

² La loi française interdit notamment les diffamations et les injures, la diffusion ou la reproduction de fausses nouvelles, l'apologie ou la provocation à commettre certains crimes ou délits, telles l'apologie des crimes de guerre ou contre l'humanité, des actes de terrorisme ou la provocation à ces actes, les diffamations et injures envers les personnes en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à une nation, une ethnie, une race ou une religion déterminée.

³ Lois sur la liberté de la presse et la liberté de réunion (1881), la liberté syndicale (1884) et la liberté d'association (1901).

⁴ Les principaux critères de limitation des droits de l'homme dans la pratique de la justice constitutionnelle », 8e séminaire des Cours constitutionnelles tenu à Erevan du 2 au 5 octobre 2003.

sécurité. Dans le Code général des collectivités territoriales, l'ordre public est associé aux notions de « *bon ordre, sûreté, sécurité et salubrité publiques* ». On parle de « *trouble à l'ordre public* » quand cet état est menacé par un acte individuel ou collectif. Cette notion peut aussi bien être invoquée pour sanctionner l'ivresse sur la voie publique que pour placer en détention provisoire un individu soupçonné d'actes terroristes. Elle permet également d'apporter des restrictions aux libertés fondamentales, comme la liberté d'expression ou la liberté de religion [...].

RESPECT

Il existe plusieurs formes de respect. Respecter la loi, c'est s'y conformer. Respecter un engagement, c'est faire ce que l'on a dit. Dans ces deux acceptions, le respect se manifeste par une action. Mais le respect désigne aussi le « *sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers* », ainsi que les « *manifestations de ces égards* » (Larousse). Le respect induit donc une adhésion et un engagement plus forts que la tolérance. Il suppose de reconnaître l'autre comme son égal [...].

TOLÉRANCE

Sur le plan individuel, la tolérance est « *l'attitude de quelqu'un qui admet chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes propres* » (Larousse). [...] Tolérer n'est pas accepter mais supporter quelque chose que l'on désapprouve (*tolerare* signifie d'ailleurs « supporter » en latin). Ainsi, la tolérance peut aller de pair avec la condescendance, voire le mépris. Le philosophe anglais John Locke appelle tolérance le fait de « *cesser de combattre ce qu'on ne peut changer.* » L'exercice de la liberté suppose nécessairement un certain niveau de tolérance des individus entre eux. Pour autant, faut-il tolérer les intolérants ? Le philosophe étatsunien John Rawls répond par l'affirmative, en ajoutant toutefois que la société n'a aucune obligation de tolérer les individus qui cherchent à la détruire.

Remerciements à
Michel Didier et Perrine Simian

Plus d'informations :
www.cget.gouv.fr